

Bordeaux, le 7 novembre 2022

A

Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux
Chancelière des universités d'Aquitaine
Rectorat de Bordeaux
5 rue Joseph de Carayon Latour
CS 81499
33060 BORDEAUX CEDEX

Madame la Rectrice,

Le « baromètre du bien être au travail » réalisé pour la première fois par la DEPP vient de confirmer ce que le baromètre de l'UNSA Education a mis en lumière depuis plusieurs années.

Si la rémunération est la préoccupation première de nos collègues, nous voulons mettre en lumière 2 points particuliers qui pour l'UNSA Éducation sont très inquiétants :

- le sentiment d'épuisement : 6.8/10
- les conditions de travail : 4.9/10

Certains problèmes relèvent de décisions nationales, mais d'autres, Madame la Rectrice, sont de votre compétence.

La fiche d'action 10 du projet académique : « instaurer un dispositif d'amélioration continue de la qualité de vie au travail des personnels » semble montrer l'attention que vous portez sur ce point.

Madame la Rectrice, le SE-UNSA vous demande de supprimer les zones de remplacement académiques qui concernent certaines disciplines et corps du 2nd degré et de réaffecter ces collègues sur des zones départementales comme tous les autres remplaçants du 2nd degré.

Nous ne détaillerons pas la charge mentale et l'épuisement de nos collègues victimes de cette affectation, non, Madame la Rectrice, nous vous demandons que la fiche 10 ne soit pas simplement un recueil de bonnes intentions.

Vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement au service public d'éducation et au bien-être de ses personnels.



Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire académique SE Unsa